



Comment résilier une colocation

Par **marron**, le **27/09/2010** à **19:09**

Bonjour,

Nous avons loué un appartement pour notre fille, Nous nous sommes portés caution car à l'époque elle était étudiante. La location est à son nom et au nom de son petit ami dont les parents se sont portés caution également

Aujourd'hui le couple est en rupture. C'est notre fille qui réglait les quittances de loyer depuis 2 ans, le petit ami ne travaillant pas. Aujourd'hui elle est au chômage.

Comment régler la résiliation de cette location. Le bail s'est renouvelé en septembre pour 3 ans. (bail de 3/6/9)

Que se passe-t'il si son petit ami ne veut pas quitter l'appartement ?

S'il ne veut pas payer la location ou ses parents ?

Comment se désolidariser ?.

Par **fabienne034**, le **27/09/2010** à **19:23**

bonjour,

elle résilie le bail mais il faut qu'ils partent tous les deux ou que le petit ami résigne un bail pour lui

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>